

L'Ajournement

Le ministre a répondu à d'autres questions au sujet de l'avenir du Service canadien des forêts et a laissé croire qu'il se portait bien et n'aurait absolument aucune difficulté à s'accommoder des réductions qui lui seront imposées. Le ministre sait-il qu'il pourrait perdre le directeur de l'Institut, un scientifique chevronné, tout le personnel professionnel des programmes d'évaluation des forêts et de télédétection, tous des experts dans des domaines dans lesquels le Canada est à l'avant-garde depuis 50 ans, ainsi que certains des meilleurs techniciens de soutien? Est-ce un service qui se porte bien et qui se portera toujours bien après les réductions?

Le ministre a aussi voulu nous donner l'impression dans ses réponses que l'industrie forestière avait bien accueilli son programme d'intégration au secteur privé auquel il songe mais dont il n'est pas tout à fait certain, car il a parlé de sociétés de la Couronne d'une part, et a ensuite abandonné cette idée et parlé d'intégration au secteur privé. C'est ce qu'il a voulu nous faire croire.

A l'appui de cette affirmation, le ministre a déclaré que M. Rogers, président et directeur général de Crown Zellerbach et président du Conseil consultatif de l'industrie forestière, a appuyé ce projet d'intégration au secteur privé, et surtout en ce qui concerne les laboratoires de produits forestiers de l'ouest et de l'est du Canada. En réalité, l'industrie n'a pas accueilli cette idée avec autant d'empressement que le ministre voudrait nous le faire croire.

En fait, l'industrie forestière a demandé des fonds et des délais en vue de l'intégration progressive et ordonnée de ces laboratoires dans ses propres structures, et elle a fait cette demande par l'intermédiaire du Conseil qui, incidemment, a été convoqué de toute urgence et pour la première fois en trois ans, il y a un mois ou deux, par le ministre qui voulait lui soumettre la question. Les représentants de l'industrie ne pouvaient accepter le 1^{er} avril comme date limite pour la fermeture de ces laboratoires ou, en d'autres termes, leur intégration au secteur privé.

● (2207)

Je suis certain que dans sa réponse, le secrétaire parlementaire demandera comment on pouvait réduire le budget autrement, et c'est là une question bien importante. J'ai déjà signalé l'existence de centres de liaison entre le gouvernement, qui établit la politique, et les services extérieurs, où celle-ci est appliquée. Il y a trop de services de liaison administrative—c'est une expression à la mode qui est tout simplement un euphémisme pour obstacles—entre le gouvernement et les services extérieurs. Il faut notamment faire appel au ministère des Approvisionnements et Services pour négocier les contrats, et le vérificateur général nous a signalé récemment tout ce que cela représentait en fait de frais supplémentaires et de retards inutiles.

Il y a une multitude de bureaux régionaux qui n'avaient fait aucun travail utile, mais auxquels on a demandé de recommander les secteurs où l'on pourrait apporter des réductions budgétaires. Le ministre a déclaré qu'il avait demandé conseil à ses fonctionnaires, mais ces fonctionnaires s'occupent de l'administration, non de la recherche, et ils ne connaissent

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

donc pas la valeur du travail qui se fait. Bien entendu, les services administratifs n'allaient pas recommander qu'on réduise leur propre budget, mais plutôt qu'on réduise les fonds affectés aux laboratoires et aux stations de recherche.

M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je me rends compte, depuis quelque temps, que les députés et plus particulièrement le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) commencent à reconnaître pleinement l'importance de l'industrie forestière pour le Canada. Le Canada a toujours été reconnu comme une nation forestière et cela n'est pas prêt de changer vu les énormes ressources que possèdent ses nombreuses provinces. Depuis quelques années, on s'efforce de créer plus de débouchés pour nos produits et d'industrialiser le secteur forestier, mais tout cela ne prouve qu'une chose en réalité, soit les possibilités illimitées de cette industrie pour ce qui est d'assurer le bien-être du Canada.

L'un des secteurs sur lesquels on s'est penché plus particulièrement ces quelques dernières années a été l'amélioration des arbres et l'intensification de la gestion forestière en général. La recherche a fait beaucoup pour l'industrie forestière, non seulement en ce qui concerne le traitement du bois, mais aussi surtout en ce qui concerne les espèces d'arbre et la génétique. Fruits de recherches génétiques, quelques nouvelles espèces peuvent produire jusqu'à 50 p. 100 plus de bois que les autres espèces au cours d'une période d'années. Ce n'est qu'un début et sans doute que des recherches plus poussées permettront d'accroître la production de bois.

Ces travaux constituent un élément majeur du programme de recherches du Service canadien des forêts. Il importe que le député comprenne bien que ce Service est appelé à jouer un rôle beaucoup plus vaste que la simple recherche. Il est chargé de coordonner toutes les politiques fédérales en matière de foresterie. Il diffuse des statistiques forestières, il participe à de nombreuses activités internationales et remplit beaucoup d'autres fonctions.

La majorité de ses activités autres que la recherche relèvent du bureau central. Les bureaux sont dotés d'un nombre minimum d'employés et je suis certain—au moins j'espère—que le député ne voudrait pas qu'il en soit autrement.

Je tiens à assurer le député que les études en matière de politique et d'économie vont déterminer le programme du Service pour les années à venir. Il importe de tenir compte de toutes ces données pour bien comprendre pourquoi on a décidé de fusionner les programmes et comment ils seront bénéfiques à l'avenir.

La fusion de l'Institut d'aménagement forestier, de l'Institut de recherche sur les feux de forêt ainsi que de la station expérimentale de Petawawa permettra d'instituer un programme de recherches national bien structuré. Sans compter la réduction sensible des frais administratifs. Encore une fois, j'espère que le député approuve toute réduction des dépenses gouvernementales et toute rationalisation des programmes.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je dois interrompre le député car son temps de parole est terminé.